

Charles Christians

Professeur Ord. Hon. de l'Université de Liège

Département de Géographie

La présente étude est basée sur notre proposition reprise sous le titre de « Méthodologie pour l'étude des paysages ruraux dans leurs multiples approches comme cadre de vie et pour les loisirs et le tourisme ».

La recherche a porté

- 1) Sur *l'individualisation des entités paysagères structurelles* relativement homogènes du parc naturel,
- 2) Sur les *critères conduisant à leur typologie* ,
- 3) Sur la *caractérisation de leur évaluation et de leur attrait* .

Les opérations préliminaires d'inventaire se sont basées sur les études du projet européen Life menées dans le parc naturel et sur les divers repérages réalisés par les chercheurs attachés au parc et à l'association d'animation et de développement « Au Pays de l'Attert » ainsi que sur les inventaires nationaux ou régionaux de l'administration de l'aménagement du territoire et de celle des ressources naturelles et de l'environnement.

*Les approches d'évaluation s'appuient sur les attrait*s variés des différents groupes sociétaux. Ainsi les agriculteurs ont d'abord une approche des paysages par rapport à leurs techniques de production ; à l'autre extrémité, il faut rassembler ceux qui jugent les paysages à travers les filtres majeurs voire exclusifs de l'écologie ou des sites remarquables ponctuels, notamment historiques ou artistiques.

Nous nous placerons ici dans la perspective des approches d'évaluation du paysage comme *cadre visuel pour les habitants et les résidents secondaires du parc*, spécialement leur territoire d'appartenance à savoir leur village mais aussi les espaces ouverts et les espaces forestiers de promenade. Les nouveaux habitants et les seconds résidents, qui ont choisi le parc comme lieu d'implantation, y retrouvent les *visiteurs, randonneurs et touristes* qui l'ont aussi choisi pour en retirer détente par l'environnement et enrichissement par la visite des points de valeur patrimoniale, biologique ou humaine.

La caractérisation des attraits s'est basée sur des approches hiérarchisées simples et opérationnelles dans cette phase exploratoire.

I. Les entités paysagères dans les limites du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert correspondant à celles de la commune d'Attert

A) Les géosystèmes

Deux systèmes à dominante forestière d'altitude bordent au nord et au sud le troisième système, celui de vallée : le système rattaché à la retombée ardennaise et le système rattaché à la cuesta sinémurienne encadrent le système de la vallée de l'Attert et ses affluents.

Les deux systèmes nord et sud se rapprochent à l'ouest pour fermer l'amphithéâtre de vallée qui s'ouvre à l'est.

Au nord, la limite du bassin versant de l'Attert suit les têtes de vallée selon une ligne de séparation des eaux installée, vers 440 m d'altitude, dans les phyllades et, secondairement, les quartzophyllades et grès du Dévonien primaire de la retombée ardennaise ; elle laisse au nord-ouest de la commune, le bassin versant des Rulles tout en se fixant, au sud-ouest de Heinstert, sur le placage de Keupérien triasique ; la ligne ferme l'amphithéâtre, à l'ouest, dans le même Keupérien, vers 410 m : nous sommes à la tête de vallée extrême de l'Attert, la Drouattert.

Au sud, une ligne de séparation des eaux, à la même altitude d'environ 440 m, suit approximativement la limite septentrionale de la cuesta dans les calcaires sableux de Florenville ; au sud-ouest de la commune, le bassin versant de l'Attert se limite, vers 390 m, dans les marnes et grès du Hettangien et laisse la place au bassin de la Semois, tandis que la cuesta sort de la commune.

Le système de vallée, quant à lui, développe le réseau de l'Attert et de ses principaux affluents, les plus nombreux, dans les marnes keupériennes occupant les 2/3 nord de la dépression ; il est en conséquence moins développé au sud dans les marnes hettangiennes. Les promontoires et replats tranchent par leur dominante de pentes faibles (de moins de 8 à 4 %) sur les rebords des systèmes d'altitude (où l'emportent les plus de 15 %). Les altitudes oscillent de 360 à 320 m sur les promontoires et replats centraux avec, pour le cours de l'Attert lui-même, des cotes allant de 330 à 300 m de l'amont à l'aval de la dépression proprement dite.

B) Les géofaciès et groupes de géofaciès

La signification des sigles

SRA	Système de la Retombée Ardennaise	A	retombée Ardennaise
SCS	Système de la Cuesta Sinémurienne	S	cuesta Sinémurienne
SVA	Système de la Vallée de l'Attert	V	Vallée de l'Attert
GF	Groupe de Faciès	F	Faciès
		f	Forestier
		a	Agricole
N	Nord	C	Centre
		S	Sud

La liste des entités paysagères

Le géosystème à dominante forestière d'altitude rattaché à la retombée ardennaise SRA

a) Groupe des faciès forestiers AGFf

Faciès des Rulles AFf1

Faciès complexe du Haut Attert AFf2

Faciès des Hauts ruisseaux de Post et Schockville AFf3

Faciès de la Lamisch et de la Nothomb AFf4

b) Groupe des faciès agricoles GFa

Faciès de Heinstert Fa1

Faciès de Parette Fa2

Le géosystème à dominante forestière d'altitude rattachée à la cuesta sinémurienne SCS

a) Groupe des faciès forestiers SGFf

Faciès du front de cuesta SFf1

Faciès complexe du Bettschleedbësch SFf2

b) Faciès agricole de Thiaumont SFa

Le géosystème de la vallée de l'Attert et de ses affluents SVA

a) Groupe des faciès agricoles sud VGFaS

Faciès de Nobressart VFaS1

Faciès de Lischert VFaS2

Faciès de Thiaumont VFaS3

Faciès de Louchert-Almeroth VFaS4

Faciès de Tontelange-Metzert VFaS5

b) Groupe des faciès agricoles nord VGFaN

Faciès de Schockville VFaN1

Faciès de Nothomb VFaN2

c) Faciès agricole central de Post-Attert-Grendel VFaC

d) Groupe des faciès agro-forestiers centraux VGFa/fC

Faciès du Foulterfless VFa/fc1

Faciès de la Luxeroth VFa/fc2

Faciès du Faascht VFa/fc3

B) L'exposé analytique des caractéristiques et des attraits des entités paysagères

SRA

a) Groupe des faciès forestiers rattachés à la retombée ardennaise AGFf

Faciès des Rulles AFf1

- (1-2) *Localisation* : s'appuie sur le replat de la ligne de séparation des eaux Rulles/Attert à 400-445 m, exclut la totalité de la zone agricole de Heinstert, constituant évidemment un faciès différent. Se développe selon l'axe et les pentes du Zarteldchebaach au nord, selon celles du ruisseau de Heinstert et ses affluents après le confluent, sur le replat élargi de Kéirescht puis de part et d'autre de l'axe de la Tayette vers le sud.

Energie du relief : moyenne, entre 30 et 50 m, avec des pentes dominantes de 15 à 30 % aux abords des ruisseaux du nord, moins de 4 % sur le replat et jusqu'au sud.

- (3) *Géologie* : roches dévoniennes du primaire ardennais, avec fortes pentes développées par l'érosion des cours d'eau ; placages superficiels des marnes secondaires du Keupérien sur replat et faibles pentes au sud.

Sols limono-caillouteux, à quelques % près de sablo-limoneux aux abords en plateau mal drainé de la Tayette, au sud.

Aptitudes : très généralement en station pour les *essences forestières* suivantes : épicéa, mélèze d'Europe, Douglas vert, Tsuza, partiellement sapin de Vancouver, hêtre commun, bouleau verruqueux, peuplier tremble, chêne rouge ; apte à l'*agriculture* sur replats et pentes de 0 à 8 %, toléré ailleurs, inapte en fonds de vallée et, au sud, sur sols sablo-limoneux mal drainés.

- (4) *Affectation du sol* : futaie équienne d'épicéas quasi exclusive avec de rares parcelles de futaie feuillue d'âges multiples, exceptionnellement en massif sur les sols sablo-limoneux mal drainés au sud.

- (5) *Lignes végétales* : lisières forestières aux abords du faciès agricole de Heinstert et à la traversée du faciès forestier par la N85.

(6-7-8)

- (9) *Intérêt et attrait* :

- a) Zone rurale d'intérêt paysager N°1 au plan de secteur dans la futaie d'épicéas accidentée par la vallée du ruisseau de Heinstert et ses affluents puis subhorizontale sur le replat du Kéirescht, le tout compris entre la limite communale, la N87 et le confluent du ruisseau de Heinstert et du

Zarteldchebaach. En bordure de la limite communale voisinant le replat du Kéirescht, brusque descente vers l'étang de la Fabrique, étang le plus à l'amont du Pont d'Oye.

- b) Traversée automobile de la forêt par la N87
- c) Promenades par chemins et sentiers forestiers dénivelés et attrait des ruisseaux et petits étangs, notamment dans la zone paysagère et spécialement vers l'étang de la Fabrique - on peut y accéder de la N87 par un chemin empierré.
- d) S'appuie sur la ligne de séparation des eaux Rulles-Attert, c'est-à-dire sur la frontière entre le bassin de la Meuse et celui du Rhin, limite d'importance continentale

(10) *Points de vue*

Faciès complexe du Haut-Attert AFf2

- (1-2) *Localisation* : s'appuie sur la ligne de séparation des eaux Rulles/Attert en séparant étroitement le faciès agricole de Nobressart de celui de Heinstert au nord, à 440 m, et se raccordant plus largement au faciès forestier de la Rulles en arc de cercle autour de Nobressart, à partir du replat de 410 à 390 m. Correspond à l'amphithéâtre formé, vers l'ouest, par les chevelus amont du ruisseau de Nobressart et du Haut-Attert, le Drouattert. Celui-ci a sa source la plus méridionale vers le replat du Bettschleedbesch, à 390 m, replat faisant séparation des eaux vers le bassin de la Semois et se rattachant au système de la cuesta sinémurienne du sud.

Énergie du relief, moyenne de 45 m, 30 m vers le sud, avec des pentes de 15 à 30 % au nord, de moins de 15 % ailleurs ; une exception : un court abrupt avec un dénivelé de 25 m et des pentes de 15 à 30 % en bordure du système de la cuesta sinémurienne du sud.

- (3) *Géologie* : roches dévoniennes du primaire ardennais au nord avec les fortes pentes ; essentiellement roches marneuses du Keupérien avec les plus faibles déclivités ; au sud, dans le système de la cuesta sinémurienne, le replat de Bettschleedbesch se développe dans les sables et argiles du Rhétien et l'abrupt plutôt dans les grès sableux de Metzert.

Sols : essentiellement limono-caillouteux, vers le sud, sablo-limoneux, argileux et argileux lourds.

Aptitudes : cfr. faciès forestier de la Rulles. Sur les sols argileux et argileux lourds du sud : *aptitudes forestières* sans contraintes essentiellement pour le charme commun, le mélèze du Japon, le peuplier tremble, le tsuza. Pour *l'agriculture*, apte en général pour les sols, peu apte ou inapte sur les pentes de plus de 8 et de 15 % qui sont très généralisées ; très aptes pour les prairies sur les sols argileux et argileux lourds.

- (4) *Affectation du sol* : futaie équienne d'épicéas quasi exclusive au nord sur sols

limono-caillouteux ; futaie feuillue d'âges multiples exclusive au sud sur sols sablo-limoneux mal drainés et sur sols argileux et argileux lourds, historiquement peu aptes ou inaptes aux labours.

- (5) *Lignes végétales* : lisières forestières aux abords des faciès agricoles de Heinstert et Nobressart et très peu à la traversée par la N87 ; les plus belles par leur variété de coloris, notamment aux diverses saisons, en limite des feuillus vers la dépression de l'Attert.

(6-7-8)

- (9) *Intérêt et attrait* : le complexe formé par

- a) L'amphithéâtre vallonné et boisé, creusé dans le socle ardennais où se niche le village de Nobressart (intérêt géographique et géologique) ; (N°4) ;
- b) La partie nord du Knipsenbach Busch : chênaies sur marnes (surtout keupériennes) (groupements n'occupant plus actuellement qu'une surface réduite en Lorraine belge) ; massif boisé se prolongeant sur Hachy et Thiaumont (intérêt botanique) ; (N°5) ;
- c) Au sud de Heinstert, l'ancien refuge, plus ou moins circulaire, dit Burgknapp (intérêt archéologique) ; (N°1).

Faciès des Hauts ruisseaux de Post et de Schockville AFf3

- (1-2) *Localisation* : les deux parties de ce faciès s'appuient sur le replat de la ligne de séparation des eaux Rulles/Attert à 420-440 m au nord-est du faciès agricole de Heinstert et se développent sur les fortes pentes du chevelu amont des ruisseaux de Post et de Schockville.

Energie du relief : moyenne entre 420 et 380 m dans la vallée du ruisseau de Post, forte entre 460 et 380 m dans celle du ruisseau de Schockville ; pentes généralisées de 15 à 30 %, localement plus de 30 % dans la vallée du ruisseau de Schockville.

- (3) *Géologie* : entièrement dans les phyllades dévoniennes du primaire.

Sols : entièrement limono-caillouteux

Aptitudes : très généralement en station pour de multiples *essences forestières*, bouleau verruqueux, charme commun, hêtre commun, mélèze d'Europe, épicéa commun, peuplier tremble, Douglas vert, chêne rouge, tsuza ; apte pour *l'agriculture* en ce qui concerne les sols sauf prairies, tolérées.

- (4) *Affectation du sol* : juxtaposition de parcelles forestières entremêlées de peuplements et de traitements variés dont futaie équienne d'épicéas, futaie résineuse mélangée, quelques parcelles de forêts équienne de feuillus nobles, feuillus mélangés, friches, ...

- (5) *Lignes végétales* : lisières forestières de structure et coloris très variés le long des chemins de Post et Schockville à la N87.

(6-7-8)

(9)

(10) *Points de vue :*

Faciès de la Lamisch et de la Nothomb AFf4

(1-2) *Localisation :* s'organise autour de la vallée et des vallons du chevelu d'amont de la Lamisch et autour de la vallée de la Nothomb, dont la Lamisch est affluente, s'appuyant sur le replat de la ligne de séparation des eaux affluents de la Sûre/Attert à 475 m, ligne que recoupe d'ailleurs la partie amont de la Nothomb venant du nord ; les deux vallées enserrant les replats du faciès agricole de Parette.

Énergie du relief : forte de 135 m, entre 475 m à l'amont et 340 m au confluent Lamisch-Nothomb, au sud-est de Parette ; pentes dominantes de plus de 30 % tant à l'amont qu'au confluent.

(3) *Géologie :* entièrement dans les phyllades dévoniennes du primaire ardennais.

Sols : entièrement limono-caillouteux.

Aptitudes : voir AFf3

(4) *Affectation du sol :* voir AFf3, mais deux grands ensembles de futaie feuillue d'âges multiples au sud-ouest du faciès et juxtaposition de parcelles forestières entremêlées de peuplements et traitements divers aux abords des faciès agricoles de Parette et de Nothomb.

(5) *Lignes végétales :* lisières forestières de structure et coloris très variés aux abords des faciès agricoles avec belle lisière feuillue vers la N4.

(6-7-8)

(9) *Intérêt et attrait :*

- a) Zone rurale d'intérêt paysager N°2 au plan de secteur dans les forts dénivelés boisés et le fond herbager élargi de la Nothomb à hauteur des réserves naturelles de ce fond de vallée herbager ;
- b) Les réserves naturelles du fond herbager de la Nothomb, y compris trois petites parcelles dans le fond encaissé d'amont gérées par la Région wallonne ; (N°1) ;
- c) Zone d'espaces verts du plan de secteur englobant la réserve la plus méridionale, la prolongeant au sud et y adjoignant le fond élargi et avec petits étangs du dernier affluent aval de la rive gauche de la Nothomb en domaine forestier ; (N°1) ;
- d) Promenades par chemins et sentiers forestiers dénivelés et attrait des ruisseaux et petits étangs, spécialement en fonction des intérêts et attraits décrits ci-dessus.

(10) *Points de vue*

b) Groupe des faciès agricoles rattachés à la retombée ardennaise AGFa

Faciès de Heinstert AFa1

- (1-2) *Localisation* : village développé selon l'axe du replat de séparation des eaux Rulles/Attert à 445-450 m avec extension jusqu'à la ferme de la Corne du Bois des Pendus ; terroir agricole développé sur le versant côté Rulles en associant le creux du ruisseau de Heinstert à +/- 420 m et l'interfluve en partie en replat à 440-445 m vers le Zarteldchebaach, terroir agricole développé côté Attert sur un fort dénivelé de 420 à 380 m.

Énergie du relief : moyenne, de l'ordre de 30 à 45 m avec pentes de 15 à 30 %, 8 à 15 % et replat de 4 à 8 et de moins de 4 % côté Rulles, 15 à 30 % côté Attert.

- (3) *Géologie* : phyllades dévoniennes du primaire ardennais avec un placage limité de marnes keupériennes du secondaire lorrain sur le replat au sud-ouest du village.

Sols : entièrement limono-caillouteux.

Aptitudes : apte à l'*agriculture*, optimal pour les cultures sur les pentes de moins de 8 %, toléré de 8 à 15 %, inapte au-delà et dans les fonds de vallée humides

- (4) *Affectation du sol* : cultures sur replat et faibles pentes, prairies principalement ailleurs avec haies et arbres en bocage dégradé ; quelques reboisements d'épicéas.

- (5) *Lignes végétales* : lisières forestières en bordure du faciès ; belle conformité des haies alignées selon courbes de niveau en accompagnement des prairies, surtout côté Rulles au sud-ouest du village, surtout côté Attert au nord-est.

- (6-7-8) *Structure agraire*

Village : arboré, typique du Val d'Attert, étendant le type d'implantation des maisons et le modèle architectural du Val sur la bordure nord d'Ardenne.

- (9) *Intérêt et attrait* :

- a) Noyau villageois ancien d'avant 1940, proposé par le PCDR de la commune d'Attert, 1991 et 1995 ; (N°1) ;
- b) Zone écologique et embroussaillée avec petit plan d'eau sur un ruisseau affluent de celui d'Heinstert près du lieu-dit Masemt ;
- c) Encadrement de lisières forestières et porte d'entrée de la forêt d'Anlier par la route en direction de Vlessart et autres chemins et sentiers ;
- d) Quelques reboisements d'épicéas après la 1ère et la 2de guerres mondiales en raison du recul agricole, qui réagit autrement aujourd'hui.

(10) *Points de vue*

Faciès de Parette AFa2

- (1-2) *Localisation* : village resserré à la limite du replat et des pentes vers la Nothomb ; terroir agricole subhorizontal au nord autour de 475 m puis plus irrégulier au niveau de Parette, avec replat sud autour de 440 m, isolé du terroir principal par un creux à +/- 350 m.
Énergie du relief : pentes de moins de 8 et de 4 %, exceptionnellement de 8 à 15 % au niveau du creux.
- (3) *Géologie* : entièrement dans les phyllades dévoniennes du primaire ardennais.
Sols : entièrement limono-caillouteux.
Aptitudes : apte à l'agriculture, optimal pour les cultures sur pentes de moins de 8 %.
- (4) *Affectation du sol* : labours sur le nord du terroir et sur le replat isolé au sud, prairies sur la partie centrale du terroir au niveau du village et sur les pentes un peu marquées, quelques vergers au village ; rares haies et arbres à la périphérie en bordure des labours nord et du village ainsi que du creux
- (5) *Lignes végétales* : cfr. ci-dessus pour haies et arbres ; belles à très belles lisières forestières feuillues en bordure.
- (6-7-8) *Structure agraire*
Village : très arboré, typique du Val d'Attert.
- (9) *Intérêt et attrait* :
a) Noyau villageois ancien d'avant 1940 (PCDR) ; (N°2) ;
b) Encadrement de belles à très belles lisières forestières feuillues et, vers l'extérieur, chemins et sentiers dénivelés en forêt vers la Lamisch et la Nothomb en fort contraste avec les surfaces agricoles calmes et très majoritairement ouvertes.

(10) *Points de vue*

SCS

α) Groupe des faciès forestiers rattachés à la cuesta sinémurienne SGFf

Faciès du front de cuesta SFf1

- (1-2-3) *Localisation/géologie* : étroit faciès - si on le limite à la commune - correspondant à la dénivellation du nez de cuesta dans les sables et grès secondaires de Metzert et, en arrière vers le sud, se prolongeant par des

plateaux de grès sableux de Florenville, une des assises du secondaire sinémurien ; la cuesta est isolée en butte à l'extrême ouest, à hauteur du groupe villageois Thiaumont-Tatter-Lottert, par un affluent de la Semois accompagné d'étangs - Am Brill - s'ouvrant, hors commune et vers le sud, sur la réserve naturelle des Marais de Heinsch ; le nez de la cuesta est, par ailleurs, creusé par le haut des 4 affluents coulant vers l'Attert au nord ; ferme ainsi l'Attert vers la Semois par une ligne de séparation des eaux bien accusée.

Énergie du relief : nez de côte tombant de 400 à 360 m, revers pouvant atteindre de 440 à 420 m hors commune, butte isolée à l'ouest allant de 385 à 360 m ; pentes du nez de côte en général de 15 à 30 %, plus de 30 % à l'est, à hauteur de Tontelange et aux abords de Am Brill, pentes de 8 à 15 % sur le revers.

Sols : mosaïque complexe de sols sableux, limono-sableux, sablo-limoneux très localement léger.

Aptitudes : à conformer aux sols, relief, altitude. *Essences forestières* considérées comme en station, selon les lieux, principalement pour bouleaux verruqueux, charme commun, hêtre commun en partie, mélèze d'Europe, peuplier tremble, chêne rouge ; *agriculture* peu apte à inapte sur pentes, apte sur revers.

(4) *Affectation du sol* : futaie feuillue d'âges multiples, futaie équienne de feuillus nobles, rares résineux.

(5) *Lignes végétales* : belles à très belles lisières feuillues.

(6-7-8)

(9) *Intérêt et attrait* :

a) Remarquable morphologie générale de cuesta boisée à la limite méridionale du territoire de la commune : complexe, se prolongeant sur Bonnert et Heinsch, formé par le front et la crête de la cuesta sinémurienne.

b) Partie nord du bois de Grinkol : faciès forestiers sur Hettangien supérieur arénacé et sur Sinémurien ; (*intérêt botanique*) ;

c) Site de la Côte Rouge, où l'ancienne route Martelange-Attert entaille et escalade la cuesta : dans les carrières et les talus routiers, coupe géologique presque complète de l'Hettangien supérieur et du Sinémurien inférieur (notamment sables de Metzert avec concrétionnements et calcaires gréseux de Florenville, localement très fossilifère) ; (N°13) ;

d) Partie est et lisière nord du bois de Beynert (aussi sur Heinsch) ; (*intérêt botanique*) ; (N°14).

e) Le Wesch Busch : prolongation vers l'ouest du bois de Beynert (Heinsch), sur la crête de la cuesta sinémurienne ; (*intérêt botanique*) ; (N°9) ;

f) Fonds situés à l'est et au sud-est du hameau du Lottert, à la limite de

Heinsch (un petit fragment sur le territoire de cette commune) : étangs, prés marécageux, landes ; faune et flore aquatiques et paludicoles, oiseaux ; (*grand intérêt botanique et zoologique*) ;

- g) Zone d'espaces verts N°2 au plan de secteur de 1995, correspondant aux têtes de vallon resserrées en amont des 2 sources de l'Am Brill : beaux amphithéâtres agricoles encadrés de remontées boisées.
- h) Routes, chemins et sentiers permettant de visualiser les différents aspects de ce faciès diversifié et très intéressant.

(10) *Points de vue*

Faciès complexe du Bettschleedbësches SFf2

- (1-2-3) *Localisation/géologie* : petit replat décline à 370-380-390 développé au sud de l'abrupt descendant de 385 à 360 m, abrupt repoussé par le Drouattert au sud des cailloux, sables et argiles du Rhétien dans les marnes du Hettangien ; limité à la frontière communale par le haut Keubebaach remontant des marais de Heinsch ; achève de fermer la dépression de l'Attert à l'ouest en se rattachant à la ligne de séparation des eaux Rulles/Attert.

Énergie du relief : faible en dénivellation mais pentes de 15 à 30 % sur l'abrupt et de 8 à 15 % sur le replat.

Sols : argile lourde.

Aptitudes : aptitude *agricole* pour la prairie et variée pour les *essences forestières*.

- (4) *Affectation du sol* : futaie de divers feuillus d'âges multiples.

- (5) *Lignes végétales* : belles à très belles lisières feuillues.

(6-7-8)

- (9) *Intérêt et attrait* :

a) Le Betschleid Busch, massif boisé sur marnes (Hettangien), se prolongeant vers Hachy sur le même substrat et vers Nobressart dans les marnes keupériennes ; (*intérêt botanique*) ; (N°9) ;

b) Chemins et sentiers de traversée intéressante.

(10) *Points de vue*

β) Faciès agricole de Thiaumont SFa

- (1-2-3) *Localisation/géologie* : vaste plateau irrégulier de 380 à 360 m développé dans le Hettangien marneux et partiellement gréseux, légèrement ondulé par les creux doux de quelques petits sous-affluents de la Semois ; cisailé vers le nord par un abrupt de 340 à 325 m mis en évidence dans le même Hettangien marneux et gréseux et en arrière des grès de Metzert - ici inapparents dans la

topographie - par l'érosion plus marquée du bassin de l'Attert - comme toujours pour le versant rhénan - ; un peu de calcaire de Florenville au sud ; ferme la dépression de l'Attert vers la Semois en continuité de la cuesta.

Énergie du relief : pente de 4 à 8 % et de moins de 4 % sur le plateau, 15 à 30 % sur l'abrupt nord.

Sols : en plages variées et entremêlées ; 1/3 de sols argileux et argileux lourds, surtout à l'ouest et dans les vallées, 2/3 de limon caillouteux vers l'ouest encore et, surtout, de limon sableux et limon sableux léger au centre, sud et est.

Aptitudes : apte pour l'agriculture, peu apte en fond de vallée et moyennement apte sur sables légers pour les cultures, optimal pour les prairies sur la majorité des sols.

(4) *Affectation du sol* : quelques rares bois, notamment sur l'abrupt, quelques îlots cultivés, majorité de prairies, y compris sur abrupt, avec bocage très dégradé mais un peu moins vers les pentes où il y a une belle conformité au relief..

(5) *Lignes végétales* : des lisières forestières, des haies vers et sur l'abrupt.

(6-7-8) *Structure agraire* :

Villages : très arborés et, aujourd'hui, tendant à la coalescence de Thiaumont et Tattert, un peu moins pour Lottert. Implantation et architecture des bâtiments des vieux noyaux du type du Val d'Attert. Beaucoup de constructions récentes banales, quelques réussites d'après le règlement communal d'urbanisme.

(9) *Intérêt et attrait* :

a) Noyaux villageois anciens d'avant 1940 de Thiaumont-Tattert (N°5) et de Lottert (N°4) ;

b) Réserve naturelle existante des mardelles de Thiaumont, gérée par Ardenne et Gaume (N°2) ; projet de réserves naturelles au nord de Thiaumont (N°2) et à l'ouest du même village (N°7).

(10) *Points de vue*

SVA

a) *Groupe des faciès agricoles sud VGFaS*

Faciès de Nobressart VFaS1

(1-2) *Localisation* : organisée autour du creux accusé de Nobressart et le chevelu de ses affluents d'amont avec un dénivelé de 380 à 340 m, le tout encadré de

replats de moyenne importance à l'altitude de 385 à 370 m au nord, autour de 360 m au sud ; ensemble relevé de la dépression vers les faciès forestiers d'interfluve.

Énergie du relief : fortes pentes talutées de + de 30 % sur les versants des ruisseaux, 15 à 30 % aux abords, de moins de 8 et moins de 4 % sur les replats.

- (3) *Géologie* : marnes keupériennes entourant l'érosion centrale des ruisseaux faisant affleurer les phyllades dévoniennes du primaire ardennais.

Sols : entièrement limono-caillouteux.

Aptitudes : apte à l'agriculture, cultures sur faibles pentes, prairies et quelques bois ailleurs allongés sur certaines fortes pentes ; jadis, cultures aussi sur pentes talutées.

- (4) *Affectation du sol* : belle concordance des cultures sur faibles pentes, prairies et quelques bois ailleurs.

- (5) *Lignes végétales* : encadrement du faciès par des lisières forestières vers la séparation des eaux Rulles/Attert, quelques parcelles boisées allongées, beau semi-bocage en conformité avec les reliefs, spécialement au nord du village.

- (6-7-8) *Structure agraire* : belle archéologie parcellaire sur pentes talutées et jadis cultivées, aujourd'hui sous prairies et quelquefois sous boisement.

Villages : bel exemple arboré de vieux village en tas autour de l'église, un des plus typiques du Val d'Attert, avec étirements ultérieurs en rues allongées avec ensembles discontinus de maisons jointives, vers la carrière - rue du Kohn - et vers la N87.

- (9) *Intérêt et attrait* :

a) Noyau villageois ancien d'avant 1940 selon PCDR (N°9) ;

b) L'ensemble de celui-ci, de morphologie très caractéristique, comprenant une partie nucléaire se prolongeant par une enfilade de maisons qui se bifurque pour s'engager dans des vallons (plusieurs vieilles fermes et maisons typiques) ; (intérêt géographique et esthétique) ; (N°27) ;

c) Le haut de la dépression herbagère et cultivée, où coule le ruisseau de Nobressart, avec vigoureux relief de grand intérêt paysager avec très belle archéologie parcellaire ; (intérêt géographique) ; (N°16).

- (10) *Points de vue*

Faciès N de Thiaumont VFaS2

- (1-2) *Localisation* : large faciès de relief irrégulier dû au Drouattart et ses affluents, formant escalier de 360-340 m vers la dépression à 320 m. S'appuie à l'ouest sur le massif forestier chevauchant la ligne de séparation des eaux Rulles/Attert/Semois et s'appuie au sud sur l'abrupt du faciès agricole de Thiaumont.

Énergie du relief : pentes de 4 à 8 % et même de 4 % sur plateaux locaux.

- (3) *Géologie* : sur marnes hettangiennes et, vers le sud, sur complexe rhétien.

Sols : essentiellement argiles lourdes avec, localement, argile, limon sableux et, au nord, sols limono-caillouteux.

Aptitudes : essentiellement moyennement et peu apte à l'agriculture sauf prairies et plutôt bois.

- (4) *Affectation du sol* : nombreux petits bois feuillus et prairies en semi-bocage dégradé ; les bois sont des futaies équiennes de feuillus nobles et de feuillus variés d'âges multiples, quelques futaies équiennes d'épicéas pour quelques bosquets.

- (5) *Lignes végétales* : multiples lisières feuillues intéressantes et haies.

(6-7-8)

- (9) *Intérêt et attrait* :

a) Beau paysage varié, un peu désordonné, avec de beaux arrière-plans forestiers vers l'ouest.

- (10) *Points de vue*

Faciès de Lischert VFAS3

- (1-2) *Localisation* : organisation comparable à celle de Nobressart mais un peu moins contrastée entre le creux du ruisseau de Lischert avec un dénivelé de 355 à 340 m à l'amont, puis de 360 m en haut du versant de la rive droite et de 340 m en rive gauche jusqu'à 325 m au ruisseau, le tout encadré de replats de moyenne importance à 360-370 m d'altitude à l'est, autour de 355 m à l'ouest ; c'est la marche intermédiaire entre le front de cuesta au sud et le centre de la dépression de l'Attert au nord, marche qui se prolonge à l'est par le faciès de Tontelange et celui de Metzert.

Énergie du relief : faible à moyenne, avec des pentes de 8 à 15 % en général, de 4 à 8 % sur les replats.

- (3) *Géologie* : entièrement dans le Hettangien à large dominante marneuse.

Sols : argileux, localement argileux lourd en fond élargi de vallée et sablo-limoneux sur le replat ouest.

Aptitudes : optimal pour prairies, apte pour culture sur replat argileux bien ressuyé et sablo-limoneux.

- (4) *Affectation du sol* : labours sur replats, prairies ailleurs avec peu de haies

- (5) *Lignes végétales* : bel environnement forestier au nord et au sud + cuesta au sud

- (6-7-8) *Structure agraire* :

Villages : très arboré avec quelques vergers, typique du Val d'Attert.

(9) *Intérêt et attrait* :

a) Noyau villageois ancien d'avant 1940 (PCDR, N°6) ;

b) Beaux arrière-plans forestier au nord et au sud + cuesta au sud.

(10) *Points de vue*

Faciès de Metzert-Tontelange VfaS5

(1-2) *Localisation* : ce faciès est dans la continuité de celui de Lischert dont il est séparé par un promontoire d'interfluve vers 370 m d'altitude, répété entre Metzert et Tontelange à 360-365 m et étiré vers le nord des deux villages : c'est encore la marche intermédiaire entre cuesta à 390-400 m et dépression à $\pm$ 320 m. Metzert a un site semblable à Lischert, vers 340 m, sur le ruisseau de Metzert, sud-nord, affluent direct de l'Attert comme le ruisseau de Lischert. La différence réside dans l'existence de deux vallons subséquents ouest-est au pied de la cuesta, ce qui n'est essentiel que pour Tontelange, ainsi organisé, vers 340 m, selon cet axe subséquent du ruisseau de Tontelange, se jetant dans le Pall au Grand-Duché. Au nord de Tontelange et de Metzert, creux et reliefs alternent et se prolongent en-dehors du faciès agricole vers les faciès agro-forestiers centraux.

Énergie du relief : dénivelés faibles, sous 30 m, versants des vallons avec pentes de 15 à 30 %, la plaine vers le Luxembourg avec 4 à 8 %, les replats avec moins de 4 %. Quelques talutages soulignent les versants de vallée.

(3) *Géologie* : entièrement dans les roches hettangiennes et, au sud, dans les grès et sables de Metzert.

Sols : l'essentiel dans du limon sableux, léger vers la cuesta ; un peu d'argile et argile lourde au nord.

Aptitudes : apte pour l'*agriculture* et très apte sur limon sableux, peu apte sur limon sableux léger, sinon pour *bois*, et dans les fonds de vallée, sinon pour prairies

(4) *Affectation du sol* : prairies en majorité, labours sur replats peu pentus, bois sur limon sableux léger.

(5) *Lignes végétales* : bocage limité mais dense pour la vallée de l'Attert sur les versants redressés des ruisseaux nord, spécialement à Tontelange + le ruisseau de Tontelange vers l'est.

(6-7-8) *Structure agraire* :

Villages : village bien verdurisé et disposé en tas irrégulier selon le type du Val d'Attert ; rares petits blocs de maisons jointives ; rue en angles typiques de Tontelange.

(9) *Intérêt et attrait* :

- a) Noyaux villageois ancien d'avant 1940, Metzert (N°7) et Tontelange (N°8) (PCDR) ;
- b) Zone d'espace vert à Tontelange, N°2 au plan de secteur 1995 ;
- c) Le Heideknapp : colline enrésinée avec affleurements tertiaires au sommet (Grohstein), pineraie à orchidées, oiseaux ; (*intérêt botanique, zoologique et géologique*).

(10) *Points de vue*

Faciès de Louchert-Almeroth VfaS4

- (1-2) *Localisation* : faciès de la dépression à cheval sur l'Attert, le cours moyen et aval du ruisseau de Nobressart et petits ruisseaux du Schlaimbaach et Luchterbaach ; altitude générale sur relief irrégulier de 320 à 340 m.

Énergie du relief : faible avec ± 20 m de dénivelé sur grandes distances ; pentes dominantes de moins de 8 et de moins de 4 %.

- (3) *Géologie* : sur roches marneuses keupériennes au nord, de Louchert à l'Attert ; cailloux, sables et argiles rhétiennes, marnes et occasionnellement grès au sud de l'Attert.

Sols : limono-caillouteux aux extrémités ouest et est, argiles et argiles lourdes pour un gros tiers, limon sableux et un peu de sable limoneux.

Aptitudes : apte à moyennement apte, localement peu apte, pour les cultures, optimal pour les prairies.

- (4) *Affectation du sol* : dominante ouverte quasi absolue de prairies avec semi-bocage dégradé, un peu mieux conservé au nord de l'Attert, le tout dans la dépression proprement dite de l'Attert.

- (5) *Lignes végétales* : le bocage dégradé et les lisières boisées en périphérie.

- (6-7-8) *Structure agraire* :

Village : petits hameaux de Louchert et Almeroth, type d'habitat du Val d'Attert et de la Gaume du nord à côté du modèle habituel en villages.

- (9) *Intérêt et attrait* : une maison de Louchert choisie comme modèle traditionnel de l'architecture de la Vallée et, plus largement, de la Lorraine belge (L. F. Génicot, Architecture rurale de Wallonie)

(10) *Points de vue*

b) Groupe des faciès agricoles nord VGfaN

Faciès de Schockville VFaN1

- (1-2) *Localisation* : promontoire central étiré de 400 à 340 m entre deux creux de ruisseaux remontant jusqu'à la retombée ardennaise et replats latéraux vers

380-360 m, le tout formant au nord l'escalier entre l'Ardenne et la dépression proprement dite, descendant jusqu'à la dépression au sud.

Énergie du relief : lent dénivelé de 40 m sur promontoire et replats, creux de 15 à 20 m, pentes de 15 à 30 % sur versants des ruisseaux, raccords de 8 à 15 % vers les replats de moins de 8 et de 4 %.

- (3) *Géologie* : phyllades dévoniennes avec placages de marnes keupériennes et érosion de ruisseaux, dans leur cours moyen et inférieur, à travers une ligne de calcaire dolomitique du Conchylien pour atteindre les grès, marnes et poudingues du Pœcilien.

Sols : partout limono-caillouteux.

Aptitudes : apte à toutes productions agricoles ; sols optimums pour cultures sur pentes de moins de 15 %, prairies ailleurs.

- (4) *Affectation du sol* : prairies en général, cultures sur replats latéraux.

- (5) *Lignes végétales* : beau et dense bocage linéaire sur les versants des ruisseaux, surtout les fort pentus.

- (6-7-8) *Structure agraire* :

Village : habitat verdurisé en tas de Schockville et petit hameau du Rodenhoff, modèles typiques du Val d'Attert

- (9) *Intérêt et attrait* :

a) Noyau villageois d'avant 1940, Schockville N°12 et Rodenhoff N°3) (PCDR 1995).

- (10) *Points de vue*

Faciès de Nothomb VFaN2

- (1-2) *Localisation* : faciès descendant de la retombée ardennaise à la dépression de l'Attert proprement dite, creusé par la Nothomb, le tout en lente pente, notamment pour le profil en long de la Nothomb ; promontoires et replats en déclivité de 380 à 330 m d'altitude, le fond de la Nothomb de 340 à 310 m.

Énergie du relief : en raison des pentes longitudinales généralement lentes, déclivités de 8 à 15 % jusqu'à 4 à 8 % avec replats à moins de 4 % ; versants de vallée redressés au niveau du village avec 15 à 30 % de pentes.

- (3) *Géologie* : faciès largement développé dans les marnes versicolores du Keupérien, ouvertes jusqu'aux phyllades dévoniennes dans la forte entaille de la Nothomb au niveau du village, phyllades encadrées par les calcaires dolomitiques du Conchylien et les roches variées du Pœcilien ; ces derniers affleurements se poursuivant vers l'aval.

Sols : entièrement limono-caillouteux.

Aptitudes : sols aptes à l'agriculture, peu aptes dans la vallée de la Nothomb au niveau du village ; cultures optimales pour les sols sur pentes de 0 à 8 %,

tolérées de 8 à 15 % ; prairies optimales pour les sols sur pentes de 0 à 15 %, tolérées de 15 à 30 %.

- (4) *Affectation du sol* : cultures sur promontoires et replats à faibles pentes ; prairies sur plus fortes pentes, notamment autour de Nothomb ; futaie feuillue d'âges multiples exceptionnellement sur un versant à faible pente entre Nothomb et Attert ; quelques petits reboisements d'épicéas.
- (5) *Lignes végétales* : nombreuses haies sur versants, notamment au contact des replats cultivés + vers N4.
- (6-7-8) *Structure agraire* :
Village : village verdurisé et en tas avec des lignes de maisons jointives typiques du Val d'Attert ; quelques ensembles de nouvelles maisons.
- (9) *Intérêt et attrait* :
 - a) Noyau villageois ancien de Nothomb d'avant 1940 (N°15, PCDR), aux grosses maisons et fermettes chaulées et aux grands toits d'ardoises, bien disposé dans un site de vallon ; en particulier le petit ensemble formé par la grosse ferme située à la sortie du village, son jardin, son mur d'enceinte, les prairies avoisinantes et un petit tronçon du ruisseau de Nothomb ; (*intérêt esthétique et géographique*) ; (N°28) ;
 - b) Haut de la colline située au nord-est du village de Nothomb, à la frontière luxembourgeoise : paysage varié, formé de taillis, bosquets, haies, prairies, cultures, friches et petits fragments de landes herbeuses ; faune variée (oiseaux, insectes) ; points de vue vers le sud et le sud-ouest, sur la vaste dépression marneuse et la cuesta sinémurienne ; site se prolongeant au Grand-Duché de Luxembourg ; (*intérêt géographique, botanique, zoologique et esthétique*) ; (N°6) ;
 - c) Zone rurale d'intérêt paysager tout le long de la vallée de la Nothomb, y compris ses versants occasionnellement boisés (Plan de secteur 1995, N°3) ;
 - d) Réserve naturelle de la marnière d'Attert (1997, N°4)
- (10) *Points de vue*

c) *Groupe des faciès agricoles et agro-forestiers centraux VGFaC et a/fC*

Faciès de Post-Attert-Grendel VFaC

- (1-2) *Localisation* : faciès en creux de la vallée du ruisseau de Post et de la vallée élargie de l'Attert, y compris versants redressés et talutés, de 335 à 320 m, vers Post, de 300 à 295 m vers Grendel où la vallée, estompée, a une largeur

de $\pm$ 250 m.

Énergie du relief : 15 m de dénivelé au moins vers Post avec des pentes de 15 à 30 % sur versants, ailleurs, notamment sur replat, de 8 à 15 % surtout et de 4 à 8 % ; moins de 4 % dans la plaine d'aval, à la sortie de la commune.

- (3) *Géologie* : à cheval sur les marnes keupériennes, l'affleurement de Conchylien et les roches poeciliennes sur versants.

Sols : sols limono-caillouteux localement sur les hauts de versants et versants, argile et argile lourde localement en fond de vallée, limon sableux sur pentes vers Attert et Grendel.

Aptitudes : apte aux prairies, inaptitude en fond de vallée.

- (4) *Affectation du sol* : prairies avec bocage dans les vallées, surtout vers Schadeck, bocage sur les versants talutés, surtout vers Post.

- (5) *Lignes végétales* : haies et quelques beaux arbres des bocages ci-dessus.

- (6-7-8) *Structure agraire* :

Village : villages typiques du Val d'Attert, en tas, quelquefois allongés avec quelques petits ensembles de maisons jointives.

- (9) *Intérêt et attrait* :

- a) Noyau villageois ancien d'avant 1940, Post (N°10), Schadeck (N°11), Attert (N°13), Grendel (N°14) (PCDR) ;
- b) Réserve naturelle des marais de Grendel, gérée par les RNOB (N°5)

- (10) *Points de vue*

Faciès du Foulterfless VFa/fC1

- (1-2) *Localisation* : escalier complexe et bosselé allant de la retombée ardennaise au fond de la dépression, de 360 à 330-320 m d'altitude.

Énergie du relief : faible pente des replats de moins de 4 % jusqu'à 4 à 8 % et jusqu'à 8 à 15 % vers les vallons des ruisseaux qui entourent et encadrent les replats. Faible dénivelé général.

- (3) *Géologie* : entièrement dans les marnes versicolores du Keupérien.

Sols : limono-caillouteux vers l'Ardenne et dominante d'argileux et d'argileux lourd ailleurs.

Aptitudes : sols moyennement aptes à l'agriculture, aptes pour prairies et bois.

- (4) *Affectation du sol* : dominante aux 2/3 de bois feuillus : futaie équienne de feuillus nobles et quelques futaies feuillues d'âges multiples sur sols argileux ne convenant pas aux cultures qui étaient quasi exclusives dans l'agriculture jusqu'à la 2e moitié du 19e siècle ; 1/3 de prairies avec bocage fort dégradé

notamment vers une ferme isolée sur sols limono-caillouteux.

(5) *Lignes végétales* : belles et nombreuses lisières de bois feuillus

(6-7-8)

(9) *Intérêt et attrait* :

a) Belle diversité agro-forestière ;

b) Dont lisières feuillues ;

c) Chemins et sentiers intéressants pour parcours forestiers et agricoles permettant d'apprécier diversité et lisières.

(10) *Points de vue*

Faciès de la Luxeroth VFa/fC2

(1-2) *Localisation* : petite portion de la vallée de l'Attert proprement dite étroite et encaissée de 320 m sur le haut de courts versants jusqu'à 305 m au lit mineur.

Énergie du relief : versants en forte pente de 15 à 30 % avec ouverture, à l'ouest, vers le faciès bocager de Louchert-Almeroth.

(3) *Géologie* : resserrement entre les lignes d'affleurement de calcaire dolomitique du Conchylien et les étroits rebords des cailloux, sable et argile du Rhétien, avec un peu de Keupérien aux limites du faciès.

Sols : argileux et argileux lourds.

Aptitudes : peu apte à l'agriculture sauf prairies, apte au boisement.

(4) *Affectation du sol* : prairies et quelque bois, étangs de retenue pour l'ancienne forge puis l'ancien moulin de la Luxeroth, canal du Fourneau.

(5) *Lignes végétales* : haies et lisières de bois feuillus

(6-7-8) *Structure agraire* :

Village : les bâtiments de la Luxeroth.

(9) *Intérêt et attrait* :

a) Fourneau puis moulin puis ferme de la Luxeroth restaurée de façon diversement réussie ;

b) Étangs de grand intérêt modernisés ;

c) Au total, site de grand intérêt mais avec aménagement à discuter.

(10) *Points de vue*

- (1-2) *Localisation* : vaste faciès dans la dépression proprement dite, relativement irrégulière entre 340 m sur les replats et 300 m vers le lit mineur de l'Attert, étiré ouest-est depuis le faciès de la Luxeroth ; bordé au nord par celui d'Attert-Grendel et au sud par ceux de Lischert, Metzert et Tontelange ; séparé par le creux accusé du ruisseau de Metzert et les creux de filets d'eau naissant au nord de Tontelange.

Énergie du relief : pentes dominantes de moins de 4 % et de 4 à 8 %, exceptionnellement 8 à 15 % et 15 à 30 %, à l'ouest, vers l'Attert au niveau de la Luxeroth et vers le ruisseau de Lischert

- (3) *Géologie* : sur marnes keupériennes au nord et marnes hettangiennes au sud, séparées par les lignes d'affleurement de cailloux, sable et argile du Rhétien, invisibles dans le relief.

Sols : argiles et argiles lourdes ; quelques limons sableux vers les fermes du Faascht.

Aptitudes : apte, moyennement et peu apte pour l'agriculture selon les sols et la topographie ; moyennement apte pour cultures peu exigeantes et fourragères avec pentes de moins de 8 % ; optimal pour prairies ; apte pour bois souvent en station sur argile et argile lourde ne convenant pas ou mal pour les cultures, quasi exclusives jusqu'à la 2e moitié du 19e siècle.

- (4) *Affectation du sol* : prairies et bois moitié/moitié ; futaie équienne de feuillus nobles, futaie feuillue d'âges multiples, futaie équienne de feuillus mélangés.

- (5) *Lignes végétales* : quelques haies, grandes et nombreuses lisières feuillues.

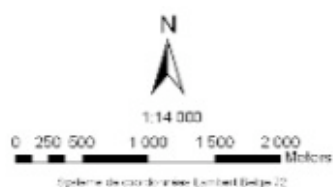
- (6-7-8) *Structure agraire* :

Village : 2 grandes fermes isolées.

- (9) *Intérêt et attrait* :

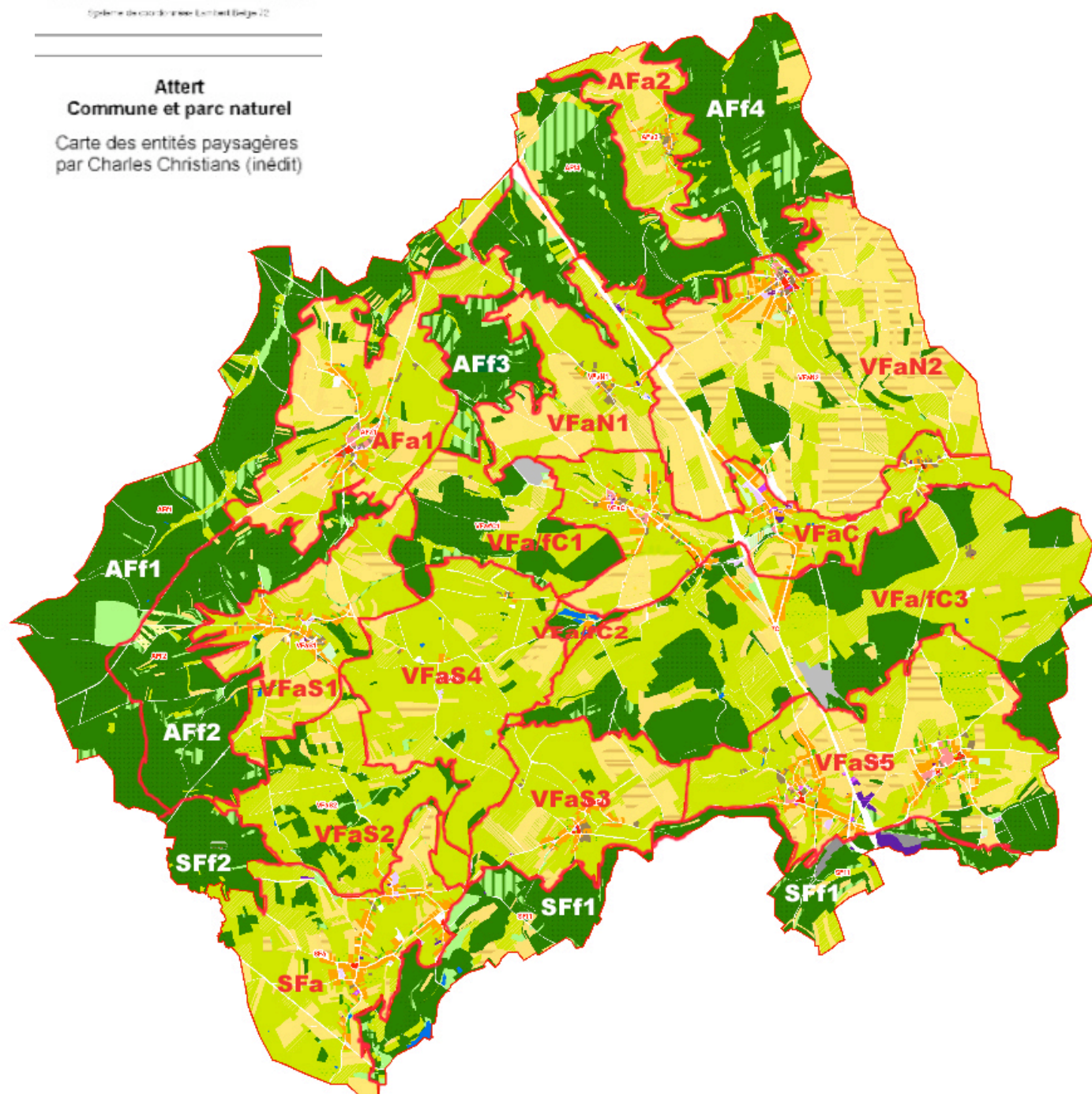
- a) Zone rurale d'intérêt paysager très diversifié avec multiples et belles lisières feuillues du plan de secteur N°4 et N°5 ;
- b) Petit fragment boisé du Bambësch sur marnes, se rattachant au massif allant du Buckholtz au vallon du Metzertbach ; (*intérêt botanique*) ; (N°17) ;
- c) Petit massif boisé du Buckholtz au vallon du Metzertbach : chênaies variées sur marnes hettangiennes, rhétiennes et keupériennes ; prairies humides et fragments de pelouses sur les lisières ; oiseaux, batraciens ; (*intérêt botanique et zoologique*) ; (N°18) (N°19) ;
- d) Petit massif boisé du Kregelbësch et extensions sur marnes, entre les routes de Schadeck et de Grendel : groupements forestiers semblables à ceux du site précédent ; (*intérêt botanique*) ; (N°23) ;
- e) Petit massif boisé sur marnes formé du Jungenbusch et du Langen Busch, se prolongeant en territoire luxembourgeois : groupements forestiers

- semblables à ceux des deux sites précédents ; (*intérêt botanique*) ; (N°25) ;
- f) Ensemble formé par la ferme Fagneray, les prairies, campagnes et vergers avoisinants et la double haie de charmes bordant le chemin de la ferme, dans un site vallonné et ceinturé de bosquets ; (*intérêt esthétique et géographique*) ; (N°24) ;
 - g) Ensemble des petits bosquets de la rive sud de la vallée de l'Attert, comprenant le bois d'Eichel (19), le Deren Busch (20), le Grendel Busch (21) et le bois du Faascht (22) : chênaies sur marnes keupériennes et rhétiennes (groupements n'occupant plus actuellement qu'une superficie réduite dans la Lorraine belge ; incluant des pelouses marneuses sur plusieurs lisières) notamment en bordure du Daerheck et affleurement entre le Deren et le Grendel Busch ; (*intérêt botanique et géologique*) ;
 - h) Coupe géologique du Rhétien et de la base de l'Hettangien à la lisière septentrionale du bois situé au sud-ouest de la ferme Fagneray, à l'est du chemin Tontelange-Grendel et du lieu-dit Baltert ; (*intérêt géologique*) ; (N°26) ;
 - i) Zone d'espace verts au plan de secteur au nord-est du Faascht, à la frontière grand-ducale : beau bois de feuillus ; (N°4) ;
 - j) Réserve naturelle de la vallée du ruisseau de Metzert, gérée par Ardenne et Gaume ; (N°3) ;
 - k) Idem forestière du bois de Faascht, gérée par la Région wallonne ; (N°6) ;
 - l) Idem en projet dans une zone humide de la vallée du ruisseau de Metzert ; (N°9).



Attert
Commune et parc naturel

Carte des entités paysagères
par Charles Christians (inédit)



Légende



Source: Charles Christians
Fond de carte: image de cartographie numérique de l'occupation
des sols de Wallonie - 1/400 000 - 2004

At 2010 - Séminaire et Livres de l'Aménagement des Terroirs
Quadrimestre d'automne 2007



Institut wallon
de la recherche
scientifique

Observatoire d'Aménagement
du territoire
Professeurs: J. G. Fella